



Extrait de procès-verbal

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Papineau tenue le mercredi 17 juin 2026, à 18h00, sis au 266, rue Viger, à Papineauville, Québec, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Serge Béchard, maire de la Municipalité de Boileau, Serge Corbeil, représentant de la Municipalité de Bowman, Maxime Proulx-Cadioux, maire de la Municipalité de Chénéville, David Pharand, maire de la Municipalité de Duhamel, François Clermont, maire de la Municipalité de Fassett, Jérémie Vachon, maire de la Municipalité de Lac-des-Plages, Sylvie Potvin, mairesse de la Municipalité de Lac-Simon, Pierre-Paul Legault, maire de la Municipalité de Canton de Lochaber, Diane Clément, mairesse de la Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest, Robert Bertrand, maire de la Municipalité de Mayo, Martin Deschênes, maire de la Municipalité de Montebello, Denis Tassé, maire de la Municipalité de Montpellier, André Harvey, maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, Gilbert Dardel, maire de la Municipalité de Namur, Chantale Lauzon, mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, Myriam Cabana, mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, Chantal Robinson, mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, Michel Leblanc, maire de la Municipalité de Papineauville, Christian Pilon, maire de la Municipalité de Plaisance, Jean-René Carrière, maire de la Municipalité de Saint-André-Avellin, Hugo Desormeaux, maire de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, André Bélisle, maire de la Municipalité de Saint-Sixte, Mélanie Boyer, mairesse de la Ville de Thurso, et Clément Larocque, maire de la Municipalité de Val-des-Bois.

Formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Paul-André David.

DÉPÔT DU RAPPORT AGRO LAB – FONDS RÉGION ET RURALITÉ VOLET 3, SIGNATURE INNOVATION 2020-2025 (FRR3) – RECOMMANDATION DU COMITÉ ADMINISTRATIF

2026-06-141

ATTENDU la résolution numéro 2021-06-138, adoptée lors de la séance du Conseil de la MRC tenue le 28 juin 2021, approuvant le devis du FRR Volet 3 – Projet « Signature et Innovation », visant le développement d'un laboratoire vivant pour la mise en place d'un système agroalimentaire durable dans la MRC de Papineau ;

ATTENDU la résolution numéro 2022-05-105, adoptée lors de la séance du Conseil de la MRC tenue le 18 mai 2022, autorisant la création du comité directeur de l'entente « Signature et Innovation » ;

ATTENDU que le projet « Signature et Innovation » des MRC vise la réalisation d'un projet concret et innovateur ou d'un ensemble de projets ayant un fil conducteur afin de permettre à la MRC de développer ou de se doter d'une identité territoriale forte s'articulant autour de sa vision de développement ;

ATTENDU l'obligation prévue à la convention signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant l'adoption du rapport d'utilisation des sommes pour l'élaboration du projet conformément à l'annexe B (article 4.15), laquelle permettra à la MRC de recevoir le versement des subventions subséquentes autorisées ;



Municipalité régionale de comté de Papineau
Extrait du livre des délibérations
Séance régulière du Conseil de la MRC
Tenue le 17 juin 2026

ATTENDU l'obligation prévue à la convention signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant le dépôt d'un rapport narratif à la fin de l'engagement des sommes du projet ;

ATTENDU la résolution numéro CA-2026-06-171, adoptée lors de la séance du Comité administratif tenue le 3 juin 2026, laquelle recommande au Conseil de la MRC l'adoption du rapport d'utilisation des sommes de la MRC de Papineau au cours de l'année 2025-2026 dans le cadre de l'entente « Signature et Innovation » conclue avec le MAMH, conformément aux exigences de ce dernier ;

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Robert Bertrand
et résolu unanimement

QUE :

Le Conseil de la MRC entérine la recommandation du Comité administratif et adopte le rapport d'utilisation des sommes de la MRC de Papineau au cours de l'année 2025-2026 dans le cadre de l'entente « Signature et Innovation » conclue avec le MAMH, conformément aux exigences de ce dernier ;

QUE :

Le Conseil de la MRC adopte le bilan narratif du projet Agro Lab dans le cadre de l'entente « Signature et Innovation » conclue avec le MAMH, conformément aux exigences de ce dernier ;

QUE :

La présente résolution, accompagnée desdits rapports, soient publiés sur le site internet de la MRC, conformément aux exigences du MAMH;

ET QUE :

Le Préfet et la greffière-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution et mandatés pour en assurer les suivis.

Adoptée.



Municipalité régionale de comté de Papineau
Extrait du livre des délibérations
Séance régulière du Conseil de la MRC
Tenue le 17 juin 2026

Copie authentique
Ce 18 juin 2026

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

Copie authentique